

## COMMUNAUTE DE COMMUNES DES DEUX FLEUVES

# PROCES VERBAL

## Conseil Communautaire du 7 mars 2016

**Président:** M. Tychensky par délégation

**Présents :** MMES : Berrier, Michot, Juget, Lessinger, Tassel, Jacquier, Zaidi, Da Fonseca, Etienne, Castellain, Bigault, Drèze, De Saint Loup, Quimbre, Gauthier  
ET MM : Villette, Gérin, Miguet, Lopez, Corbin, Bernard, Blanchot, Senoble, Demelun, Aguilar, Lioret, Vary, Lechner, Chereau, Albouy, Afonso, Brun, Gaultier, Tychensky, Martinez, Benard, Ruiz, Gosserez.

**Pouvoirs :** Mme Timon a donné pouvoir à M. Corbin, M. Jégo a donné pouvoir à M. Albouy, M. Chéron a donné pouvoir à Mme Zaidi, Mme Leroy a donné pouvoir à M. Afonso, Mme Chazouillères a donné pouvoir à Mme Drèze.

**Absents excusés :** MM. Legros, Vallée, Chkif, Reguig, Henri BRUN.

Maryvonne Quimbre a été élue Secrétaire de séance.

Monsieur le Président procède à l'appel des Délégués et, le quorum étant atteint, déclare la séance ouverte.

PUIS, LE CONSEIL AINSI CONSTITUE :

**Approuve à l'unanimité des votants :**

- ◆ le procès verbal n° 83 relatif à la séance du Conseil Communautaire du 14 décembre 2015

**Approuve à l'unanimité :**

- ◆ la définition des objectifs poursuivis et les modalités de la concertation préalable à la création d'une ZAC sur la commune de Marolles sur Seine pour le projet de Parc Napoléon.

**Approuve à l'unanimité :**

- ◆ la création de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées, sa composition et son règlement intérieur.

**Désigne à l'unanimité :**

- ◆ Mme Jocelyne Timon pour représenter la Communauté de Communes à la Commission Consultative Paritaire créée par le SDESM.

**Prend acte à l'unanimité :**

- ◆ du rapport d'orientations budgétaires pour l'exercice 2016.

**Approuve à l'unanimité :**

- ◆ la nomination de M. Jean Tychensky en tant que Vice-Président délégué au sein de la Commission Intercommunale des Impôts Directs, ainsi que la liste de proposition des commissaires titulaires et suppléants transmis par les communes.

**Adopte à l'unanimité :**

- ◆ la durée d'amortissement des subventions d'équipements versées.

Approuve à l'unanimité :

◆ le projet de développement local économique relatif à la création d'un nouveau plateau technique pédagogique au Campus Numérique ainsi que la demande de subvention correspondante, demandée au titre de la DETR.

Approuve à l'unanimité :

◆ les travaux de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics de l'Avenue de l'Ancienne Eglise Saint Pierre à Saint Germain Laval, ainsi que la demande de subvention correspondante, demandée au titre de la DETR.

Approuve à l'unanimité :

◆ les travaux de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics de la rue de la Pièce de la Couture à Saint Germain Laval, ainsi que la demande de subvention correspondante, demandée au titre de la DETR.

Créé à l'unanimité :

◆ les postes nécessaires aux évolutions de carrières pour 2016.

Accepte à l'unanimité :

◆ la mutualisation des formations avec la ville de Montereau.

Créé à l'unanimité des votants :

▶ une aide à la réhabilitation des installations d'assainissement individuelles.

Approuve à l'unanimité :

◆ a demande de fonds de soutien public local demandé pour la restructuration du pôle gare de Montereau

Désigne à l'unanimité :

◆ M. Jean Marie Albouy pour représenter la CC2F aux assemblées spéciales de l'Etablissement Public Foncier d'Ile de France et du Comité Régional de l'Habitation et de l'Hébergement.

 Le Président,  
Yves JEGO